



La partie nord-ouest du castrum, vue prise depuis la terrasse aménagée au sommet du rempart. En contrebas, la place Paul-Doumer a été aménagée sur les anciens fossés.

IVR11_20147700211NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2014

(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France ; (c) Département de Seine-et-Marne
communication libre, reproduction soumise à autorisation